



LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, CŒUR HISTORIQUE DU GROUPE

Le conseil départemental des Bouches-du-Rhône autorise le Groupe à conduire cette mission éducative, à l'échelle du département et dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

Dans les années 60 la prévention spécialisée était portée par la Fédération des clubs et équipes de prévention, devenue en 1987 Association départementale pour le développement des actions de prévention (addap), puis addap 13, et Groupe addap13 fin 2016.

Missions

- Entrer en lien avec les jeunes dans leurs lieux de vie et mener des accompagnements éducatifs pour prévenir et réduire les risques de marginalisation sociale (libre adhésion).
- (R)établir les liens entre ces jeunes, leurs familles, et les institutions de droit commun (école, emploi, formation, santé, loisirs...).
- Elaborer des diagnostics continus des territoires d'implantation et y impulser des dynamiques positives en s'appuyant sur les potentialités locales (habitants, associations...) et le partenariat.

Publics et périmètres d'intervention

- Les 11/21 ans en risque de marginalisation et leur environnement social (famille, école...).
- Plus de 80 quartiers dans une vingtaine de communes des Bouches-du-Rhône.

Moyens et organisation

- Des éducateurs spécialisés et sportifs (136 équivalents temps plein) mettent en œuvre la mission sous l'autorité de chefs de service éducatif et de directeurs de service.

En 2017 les équipes éducatives ont accompagné 11528 jeunes

■ Sept services de prévention spécialisée

- Marseille Centre, avec la particularité d'équipes « de nuit » et d'une base de loisirs au Frioul.
- Marseille Sud (8^e/9^e/10^e/11^e arrondissements), La Ciotat et Aubagne.
- Marseille 13^e /14^e arrondissements.
- Marseille 15^e /16^e arrondissements et Septèmes les Vallons.
- Pays d'Aix : Aix-en-Provence, Gardanne, Marignane, Vitrolles, Salon-de-Provence, Les Pennes-Mirabeau.
- Pays d'Arles : Arles, Châteaurenard, Saint-Martin-de-Crau, Tarascon, Port-Saint-Louis-du-Rhône.
- Etang de Berre : Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Istres, Fos-sur-Mer.

- Trois services rattachés à la prévention spécialisée

Insertion par le Logement

- Gestion de 17 logements temporaires (Marseille et hors Marseille) à destinations de jeunes et de couples accompagnés par la prévention spécialisée : **32 jeunes hébergés en 2017.**

- Orientations du public vers de la mise à l'abri (115), de l'intermédiation locative..., instruction de demandes de logements et Accompagnement socio-éducatif lié au logement (ASELL).

Prévention Sport Collège (Marseille)

Offre d'animations sportives dans des territoires d'implantation de la prévention spécialisée.

- Animation sportive hors temps scolaire (HTS) dans des équipements sportifs de collèges (2^e/3^e/13^e et 15^e arrondissements) : **2 274 personnes y ont participé en 2017.**
- Urban Sport Truck (UST) dans des espaces publics ou sportifs de proximité (3^e/11^e/13^e/14^e et 15^e arrondissements) : **1 343 personnes y ont participé en 2017.**
- Insertion professionnelle : les animateurs en contrat aidé sont en formation BPJEPS ou DEJEPS.

Mineurs non Accompagnés

Réalisation des évaluations éducatives et sociales des personnes se déclarant mineures et isolées dans les Bouches-du-Rhône. Une équipe pluridisciplinaire assure quatre fonctions :

- Premier accueil inconditionnel : **plus de 8000 passages en 2017 sur 173 jours d'ouverture.**
- Mise à l'abri (en appartement et en hôtel).
- Evaluation éducative et sociale : **125 évaluations transmises en 2017.**
- Accueil de jour (attente d'exécution de mesures de protection).

En parallèle, depuis novembre 2017 le conseil départemental a confié au Groupe addap13, dans le cadre de la protection de l'enfance, un hébergement temporaire de 66 personnes reconnues et/ou se déclarant MNA.



Modalités / pratiques de terrain mises en œuvre

- Présence quotidienne dans les territoires de vie : travail de rue et présence sociale, aller vers.
- Ecoute bienveillante, confidentialité et respect des personnes.
- Accompagnements éducatifs individualisés sur la base de l'adhésion des personnes.
- Diagnostic continu (veille sociale) des territoires et des interactions qui s'y déploient.
- Activités collectives permettant d'« accrocher » le public et repérer les situations, d'être repérés comme personnes ressources, d'animer le territoire.
- Organisation de chantiers éducatifs rémunérés : **474 jeunes concernés en 2017.**
- Projets spécifiques en fonction des problématiques repérées (séjours de rupture, sensibilisations à des conduites à risques, remobilisation scolaire...).
- Projets collectifs : partenariat, valorisation des initiatives locales (DSL).



Financiers

- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Etat
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Communes du département et ACCM (Arles)
- Fonds privés (bailleurs sociaux, Fondation de France...)



Groupe addap13
Coopération et territoire

Groupe addap13

Siège social : Le Nautile
15, Chemin des Jonquilles
13013 Marseille

04 91 71 80 00
groupeaddap13@groupeaddap13.org
www.addap13.org